

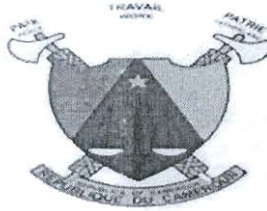
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL ADM
AND DECENTRALIZATION

DEPARTMENT OF REGIONAL AND
LOCAL AUTHORITIES

NORTH WEST REGION
DONGA MANTUNG DIVISION

NKAMBE COUNCIL'S INTERNAL TENDERS BOARD
P.O.BOX 1820, Tel: 33 36 50 52/677770257
www.nkambecouncil.org



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES DECENTRALISEES

REGION DU NORD – OUEST
DEPARTMENT DU DONGA MANTUNG

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DU
NKAMBE
BP. 1820, Tel: 33 36 50 52/677770257
www.nkambecouncil.org

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/MINATD/NWR/NKC/ITB/2018
Du 16 Avril 2018 pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE
ET VETERINAIRE (CZV) a Binka, dans la commune de Nkambe, departement du donga
mantung*

Article 1.- Objet de l'Appel d'Offres

Le Gouvernement de la République du Cameroun représenté par le Maire de la Commune de Nkambe, Maître d'ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert *pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) a Binka, dans la commune de Nkambe, departement du donga mantung*

Article 2. - Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation de chantier ;
- Le gros œuvre ;
- Le second œuvre.

Article 3.- Participation

La participation est ouverte à l'égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil en général.

Article 4.- Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC Exercice 2018 du MINEPIA. Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente million (30,000,000) FCFA

Article 5.- Consultation du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Nkambe

Article 6.- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la *commune de Nkambe* sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (Soixante Mille) francs CFA par lot au Trésor Public. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Article 7.- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois(03) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Article 8.- Remise des Offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre un récépissé sous plis fermé, *dans la commune de Nkambe*, au plus tard le 15 Mai 2018 à 10.00 heures, heure locale et devront porter la mention:

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/MINATD/NWR/NKC/ITB/2018
Du 16 Avril 2018 pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE
ET VETERINAIRE (CZV) a Binka, dans la commune de Nkambe, departement du donga
mantung*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les entreprises intéressées remplissant les conditions requises peuvent soumissionner pour un seul lot, cependant, une entreprise peut prétendre à gagner un seul et unique lot.

Article 9.- Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant 30 jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Article 10.- Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 15 Mai 2018 à 11 heures précises dans la salle des Conférences de la Commune de Nkambe, par la Commission de Passation des marchés Compétente en présence des soumissionnaires

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et mandater à cet effet.

Article 11.- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à trente (3) jours calendaires aux entreprises désirant s'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Article 12.- Délai d'exécution des travaux

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 13.- Cautionnement Provisoire (Garantie de soumission)

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **600,000 (Six cent Mille)** francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Article 14.- Evaluation des Offres

L'évaluation des offres se fera en trois(03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;
- 3^{ème} étape : Analyse des offres financières.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1-Critères éliminatoires

14.1.1-Pièces administratives

- Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.
- Fausse déclaration ou documents falsifiées ;

14.1.2-Offres techniques

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiées ou scannés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- De façon systématique, toute offre n'ayant pas atteint ou dépassé après évaluation technique, la barre de 80 % oui sera écartée et non éligible à l'analyse financière ;

14.1.3-Offres financière

- Offre financière incomplète ;
- Pièces non conformes ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

Critères essentiels:

Les offres techniques seront évaluées sur la base de méthode binaire

Désignation	OUI	NON
A PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE		
1 Document relié (sous forme d'un livre)		
2 Intercalaire en couleur		
3 Propreté du dossier		
4 Sommaire		
5 pagination		
B PERSONNEL		
6 Liste du personnel		
7 Conducteur des travaux (un ingénieur des travaux du Génie Civil ou Rural avec au moins 3 ans d'expérience		
8 copie du diplôme du Conducteur des travaux certifiée		
9 CV du Conducteur des travaux signé et daté		
10 Attestation de disponibilité signé et daté		
11 Chef de chantier Tech Supérieur du génie civil avec au moins 3 ans d'expérience (copie de diplôme certifiée +cv)		
12 copie de diplôme du chef chantier certifiée		
13 CV du Chef chantier signé et daté		
14 Attestation de disponibilité		
C PROGRAMME D'EXECUTION DE TRAVAUX		
15 Rapport technique de visite des lieux		
16 Organigramme de l'Enterprise		
17 Organigramme du projet		
18 Ordre d'exécution des tâches		
19 Control de la qualité		
20 Méthodologie/organisation des travaux		
21 Rendement requis		
22 Protection d'environnement et mesure de la sécurité		
23 planning		
24 CCTP griffé sur toutes les pages, signé et daté à la dernier page		
D MATERIELS MIS A LA DISPOSITION DU PROJET		
25 liste du matériel		
26 Preuve d'appartenance d'un camion benne ou contrat de location		
27 Preuve d'appartenance d'une pelle chargeuse		
28 Preuve d'appartenance d'une voiture de liaison		
29 autres matériels/outils pour l'exécution de travaux		
30 Petit équipement ; seau, marteaux, brouettes etc Ceux petits équipements sont utilisé pour les travaux de construction (outils pour la maçonnerie, outils pour la plomberie. outils pour l'électrification. outils pour le façonnage d'armature etc)		

<p>E EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <p>34 Liste des travaux similaires réalisés. (indiquant le montant, année, No du marché, financement et lieu de exécution)</p> <p>Référence des Travaux dans le domaine de la construction</p> <p>36 1 Projets \geq 20 millions par projet capacité financière :</p> <p>37 capacités financière \geq 20 millions</p> <p>Tous les projets cités doivent être justifiés par une copie de marché +PV de réception certifiée par un des membres de la commission de réception.</p>		
---	--	--

Article 15.- Attribution de la lettre commande

La lettre commande sera attribuera au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, et qui a présenté l'offre évaluée la moins-disante et techniquement qualifiée, conformément à l'article 33 du Code des lettre commandes Publics. Mais l'offre non consistante et non réaliste ne sera pas acceptée.

Article 16.- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 17.- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la *commune de Nkambe*.

Nkambe, le 16 AVR 2018

Le Maire de la Commune de Nkambe



Ampliations :

- ARMP pour publication
- CRTV pour annonce
- DD/MINMAP/DD ;
- DMCR/NK'BE
- Archives
- Affichage